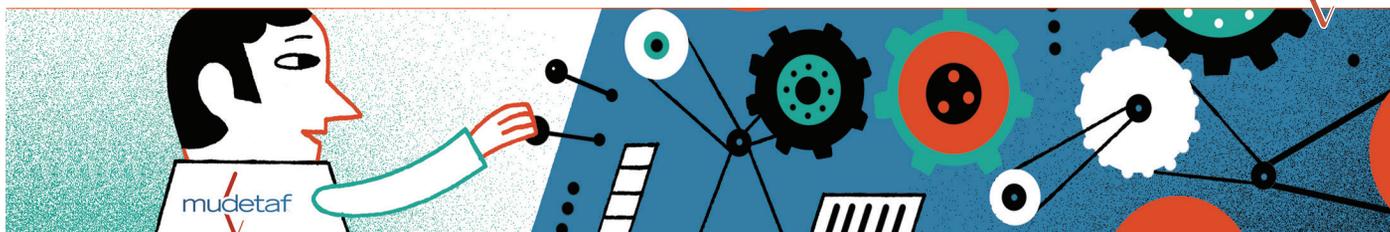


La lettre de la Mudetaf

La Mutuelle d'assurance des buralistes

N°52 | DÉCEMBRE 2017



Édito

Des projets pour mieux vous accompagner



Cet édito est un peu particulier, en cette fin d'année : nous avons choisi de le co-signer

avec Alain Lannou, mon remplaçant à la direction de la Mudetaf. Lors de ce passage de relais, nous avons souhaité engager la Mudetaf dans une dynamique renouvelée, appuyée sur la longue expérience de l'entreprise. Quarante salariés travaillent désormais à votre service et adaptent au quotidien notre offre aux nouvelles obligations, comme la réforme Solvabilité II, mise en place au 1^{er} janvier, les normes de conformité et la mesure du risque...

Des évolutions dans le cadre mutualiste

Qu'il s'agisse de la modernisation de nos outils, de notre offre d'accompagnement ou de nos projets de diversification, la Mudetaf reste fidèle aux principes mutualistes et à la « famille » des buralistes.

Nous devons aussi nous montrer toujours plus agiles et vigilants, face à l'augmentation des cas d'abus de confiance, d'escroquerie et d'atteinte aux systèmes d'information. Nous travaillons à des solutions adaptées et restons à vos côtés à tout moment.

Pierre Ducrohet & Alain Lannou

La lettre

de la Mudetaf

ÉDITEUR

Mudetaf

23-25 rue Chaptal
75009 Paris

siegecom@mudetaf.fr

Tél. : 01 53 21 10 20

www.mudetaf.com

RÉDACTION,
DESIGN GRAPHIQUE
Atelier Marge Design
www.atelier-marge.com
Tél. : 01 48 06 35 13

ILLUSTRATIONS
Emmanuel Kerner

IMPRESSION
Estimprim / Tirage à 13500
exemplaires / décembre 2017

Prévoyance

Nouvelle offre ALPTIS pour les buralistes

Depuis septembre, la Mudetaf propose à ses sociétaires une nouvelle couverture d'assurance permettant de prémunir les buralistes et leurs familles contre les risques de décès, la perte totale et irréversible d'autonomie et l'incapacité temporaire totale. Ce contrat en partenariat avec ALPTIS offre de nombreux avantages :

- une souscription rapide et simple grâce à une déclaration de santé allégée qui se résume en trois questions claires ;
- des garanties adaptées, matérialisées par un choix de formules packagées qui permet à chacun de trouver le juste niveau de protection attendu ;
- une absence de franchise en cas d'hospitalisation ;
- la prise en charge intégrale des pathologies du dos ;
- le maintien des garanties 12 mois en cas de perte du statut d'indépendant.

N'hésitez pas à contacter Ambre Télémaque au 01 53 21 10 49. Elle saura vous conseiller.

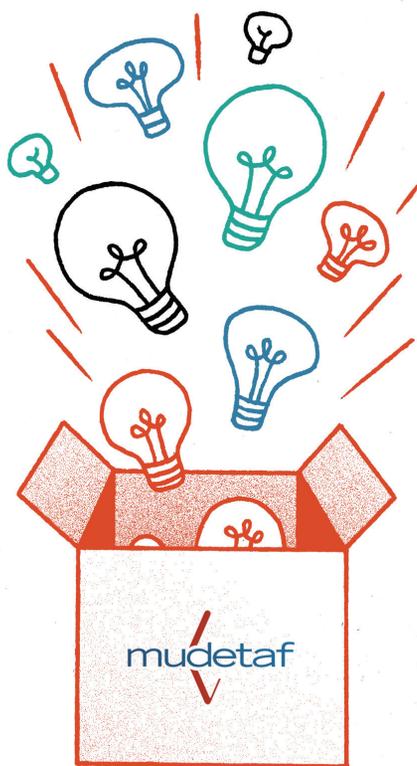
Mobilisation

La Mudetaf avec les buralistes !

La grande manifestation des buralistes à Paris, le 4 octobre, comptait dans son cortège les représentants de la Mudetaf. Ils ont relayé le message principal de la profession, à savoir que l'augmentation des taxes sur le tabac allait de pair avec celle des trafics et de la contrebande.



Le « groupe » Mudetaf, mobilisé avec les buralistes. De gauche à droite : Alain Lannou, Pierre Ducrohet, Marie-Marthe Wayack, Emmanuel Bourdajaud, Romaric Marteau, Alexandre Bru, Jean-François Guillet.



La méthode Mudetaf et ses évolutions permettent de concentrer les efforts sur le service, le conseil, et l'écoute des besoins de ses sociétaires.

L'accompagnement Mudetaf

Des ambitions plein les cartons !

L'année 2017 se termine dans l'incertitude pour les buralistes, avec les annonces d'augmentations importantes et régulières des taxes sur le tabac. La réglementation des assurances évolue également. La Mudetaf se prépare à faire face à ces évolutions tout en recherchant les moyens de faire davantage pour ses adhérents.

C'est la mission dévolue à Alain Lannou, qui prendra la suite de Pierre Ducrohet dès janvier 2018 à la direction de la Mutuelle.

Diversification

Tout comme les buralistes, la Mudetaf doit se diversifier pour anticiper les évolutions à venir. Au-delà du projet CHR, lancé en 2015, qui verra son développement intensifié en 2018 – les premiers retours sont très favorables – la Mudetaf, comme elle l'a toujours fait, adaptera son offre aux évolutions des activités des buralistes.

Modernisation

La dématérialisation d'une partie des services va bon train. La signature électronique des contrats est un vrai progrès pour les adhérents comme pour les salariés qui améliorent ainsi leur efficacité. Ces solutions permettent à l'équipe de la Mudetaf de concentrer toujours plus leurs efforts sur le service, le conseil et l'écoute des besoins des sociétaires.

Assurance « arnaque »

Les cas d'abus de confiance, escroquerie, faux, usages de faux et autres atteintes aux systèmes d'information ne cessent d'augmenter. La Mudetaf a engagé une réflexion autour d'une solution d'assurance simple, une cotisation forfaitaire et des garanties lisibles et adaptées. Cette garantie sera disponible au deuxième semestre 2018.

Pour être efficace et pérenne, elle devra être souscrite par le plus grand nombre.

Parrainage

Ce système est maintenu pour permettre au plus grand nombre de profiter des offres et de l'expertise de la Mudetaf (*lire également en page 4*). Profitez-en et n'hésitez pas à en parler avec votre conseiller Mudetaf.

Doucement, mais sûrement...

Entre 2000 et 2017, le nombre de buralistes en France a diminué de

25%

Sur la même période, le nombre de buralistes assurés par la Mudetaf a augmenté de

110%

Aujourd'hui, La part des buralistes assurés par la Mudetaf est de

44%



Satisfaction client

Une bonne gestion de sinistre



Dans la nuit du 14 avril 2017, François Mozer, buraliste et restaurateur à École-Valentin, dans le Doubs, a vu son établissement entièrement dévasté par les flammes. Accompagné par la Mudetaf, il a su prendre les choses en main pour que le sinistre devienne au plus vite un (très) mauvais souvenir. L'activité tabac a pu reprendre le 6 novembre. Voici les trois principales conditions d'une gestion optimisée, racontée par ceux qui l'ont pilotée.

1 LE BON CONTRAT D'ASSURANCE



La meilleure façon de gérer au mieux un sinistre, c'est d'abord d'avoir un contrat d'assu-

rance adapté. Lionel Gay, responsable commercial de la Mudetaf, avait heureusement tout prévu ! « Nous avons étudié en détail le commerce de M. Mozer, dont l'activité était déjà mature il y a une dizaine d'années. Point par point, nous avons établi le contrat sur la base des informations qu'il nous a communiquées de façon très précise : bilans financiers, investissements à venir, changements éventuels de plages horaires... La Mudetaf construit ainsi son offre, selon trois principes fondamentaux : une visite dans le point de vente, l'analyse et la prospective, les conseils et la prévention. Tout cela avec la volonté d'expliquer au maximum les garanties et les risques. **L'assuré engage lui aussi sa responsabilité en veillant à informer régulièrement son assureur des évolutions de son activité. Une vraie relation de partenaires.** »

2 LA VOLONTÉ D'AVANCER VITE



François Mozer, le buraliste, a fait preuve de courage, de volonté et d'esprit d'équipe

pour gérer le sinistre et redémarrer au plus vite son activité. Ses efforts ont été récompensés. « Passé la stupéfaction et l'effondrement, il a fallu réagir rapidement : inventaire des dégâts sur les stocks et le mobilier, chiffrage, démarches administratives... Tout cela nécessite énormément de temps, de patience et d'organisation, même si j'ai eu la chance de récupérer les données stockées sur mon ordinateur pour faciliter le travail d'enquête. Ces difficultés, on ne les perçoit que lorsque le drame est survenu, malheureusement. **C'est pourquoi il faut prendre le temps de revoir ses contrats d'assurance tous les deux ans, de contrôler régulièrement le fonctionnement des matériels électriques installés, même si cela a été fait par des professionnels...** Bref, prévenir plutôt que guérir. Personne n'est à l'abri, il faut en être conscient ! »

3 LA RÉACTIVITÉ DU GESTIONNAIRE



Le dialogue entre les experts, le buraliste et les gestionnaires nécessite une

coordination sans temps mort. Anne Humbert, responsable sinistre, était aux commandes... « Au regard des dégâts considérables de l'incendie, nous pouvons nous réjouir de la rapidité avec laquelle M. Mozer a pu retrouver une partie de son activité : en à peine plus de six mois, la partie tabac d'environ 40 m² était en état de fonctionner. Côté restauration, il faudra sans doute attendre le début de l'année 2018, pour diverses raisons administratives comme l'obtention des permis de construire. Le dialogue entre les experts missionnés sur le sinistre (celui de la Mudetaf et celui du buraliste) a donc été à la fois fluide, constructif et efficace. **grâce notamment à la volonté de l'assuré de reprendre au plus vite son activité et de faciliter les nombreuses démarches. Un travail d'équipe avant tout.** »



PARRAINAGE

Devenez l'ambassadeur de la Mudetaf !

Faites bénéficier d'autres collègues de nos engagements et de notre savoir-faire !

Vous êtes satisfait des services de la Mudetaf ? N'hésitez pas à en parler autour de vous : vous bénéficierez d'une remise de 200€ sur votre prochaine cotisation et votre filleul en profitera aussi, à hauteur de la même somme, sur sa première cotisation. Contactez-nous par courrier, par e-mail (siegecom@mudetaf.fr) ou tout simplement par l'intermédiaire de votre délégué régional (liste et contacts ci-contre).

VOUS VENDEZ VOTRE AFFAIRE ? N'ATTENDEZ PAS POUR NOUS INFORMER !

Avant la vente : je préviens mon délégué régional ou le siège de la Mudetaf en communiquant le compromis de vente.

Après la vente : j'envoie l'attestation de vente pour permettre d'accélérer les démarches administratives et le remboursement de cotisation.

Chiffres-clés

44 % des buralistes sont assurés à la Mudetaf, le premier assureur de la profession.

Plus de 15 000 sociétaires.

Plus de 1 600 contrats d'assurance santé ou prévoyance.

Les offres de la Mudetaf

Les produits de la Mudetaf se structurent autour de quatre offres, adaptées aux différentes facettes du métier de buraliste.

Commerce

Nos contrats spécifiques couvrent l'ensemble de vos activités commerciales : Multirisques du buraliste, Multirisques hôtellerie/restauration, Multirisques autres commerces (presse, bar...), assurance des fonds PMU et des jeux de la FDJ.

Habitation et immeuble

Le contrat Multirisques habitation est destiné aux sociétaires en activité ou à la retraite, ainsi qu'à leurs salariés et aux membres de leurs familles. Il couvre les résidences principales et secondaires. Le contrat Multirisques immeuble couvre quant à lui les biens immobiliers mis en location.

Santé et prévoyance

La Mudetaf offre un ensemble de solutions proposées en partenariat avec Alptis, assurance associative performante : une gamme complète de complémentaires santé (**individuelles ou collectives**) ; des garanties de prévoyance ; des garanties emprunteur pour tout type d'acquisition et spécialement adaptées pour les plus jeunes des entrepreneurs.

NOUVEAUTÉ 2017 : en partenariat avec April, nous proposons désormais des solutions plus spécifiquement dédiées aux professionnels du secteur CHR, buralistes ou non.

Épargne et retraite

En partenariat avec la Mudetaf, Monceau Assurances propose un contrat d'épargne performant et des contrats de retraite complémentaire, exprimés en points, qui allient totale transparence et grande sécurité. N'hésitez pas à les contacter directement au **01 49 95 39 08** ou à l'adresse suivante : gpatrimoniale@monceauassurances.com.

SIÈGE

Tél. : 01 53 21 10 20

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET HAUTS-DE-FRANCE

Patricia Duarte
Tél. : 06 27 57 47 69
Dépts : 77, 91, 94

Laurent Rouvio
Tél. : 06 15 42 52 72
Dépts : 75, 92

Philippe Delcourt
Tél. : 07 79 85 70 48
Dépts : 27, 28, 76, 78

Georges Caron
Tél. : 06 14 19 64 85
Dépts : 08, 59, 62, 80

Grégory Lavergne
Tél. : 06 20 25 34 41
Dépts : 02, 60, 93, 95

RÉGION GRAND EST

Gérard Calleja
Tél. : 04 90 56 92 07
Dépts : 13, 20, 84

Yohann Fillon
Tél. : 06 28 64 44 73
Dépts : 04, 05, 06, 83

Grégory Chevallier
Tél. : 07 76 04 68 72
Dépts : 01, 42, 69

Lydie Chapoutier
Tél. : 06 73 01 76 89
Dépts : 07, 26, 38, 43, 73, 74

Damien Fadloun
Tél. : 07 78 81 55 43
Dépts : 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90

Romarc Marteau
Tél. : 06 17 84 08 81
Dépts : 10, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88

RÉGION SUD-OUEST

Bureau de Toulouse
Christine Bourrel
Tél. : 05 61 22 73 59

Emmanuel Balas
Tél. : 06 13 63 50 15
Dépts : 09, 11, 30, 34, 66

Pierre Estival
Tél. : 06 75 86 85 55
Dépts : 31, 32, 33, 40, 64, 65

Alain Limouzin
Tél. : 06 07 90 98 48
Dépts : 03, 19, 23, 24, 63, 87

Laurent Vezy
Tél. : 06 26 24 22 95
Dépts : 12, 15, 46, 47, 48, 81, 82

RÉGION OUEST

Hervé Sintès
Tél. : 06 63 24 19 60
Dépts : 17, 44, 49, 79, 85

Alexandre Bru
Tél. : 06 20 26 29 50
Dépts : 22, 29, 35, 56

Pierre-Emmanuel Bacon
Tél. : 06 20 48 18 54
Dépts : 14, 50, 53, 61, 72

Nicolas Karaquillo
Tél. : 06 18 88 86 63
Dépts : 16, 18, 36, 37, 41, 45, 86



Une urgence ?

Appelez le **0825 826 407**

Joignable 24h/24, 365 jours par an, ce service vous met en relation avec des serruriers, vitriers et services de gardiennage.